

DECLARATION D'UNE SAILLIE AYANT EU LIEU A L'ETRANGER

MONTE 2015

N°

Génétique			
Pays de saillie* :			
ETALON:	Numéro SIRE :		
Race :	Robe : Né le :]	
PERE :	Race :	-	
MERE : _	Race :		
Père de mère :	Race :		
JUMENT :	Numéro SIRE :		
Race :	Robe : Né le :]	
PERE :		-	
MERE : .	Race :		
Père de mère :	Race :		
Références	de la saillie	_	
■ Date de premier saut ou de mise en présence dans le troupeau ou de 1ère insémination :			
Date de dernier saut ou de séparation des reproducteurs :			
■ Type de monte utilisé (cocher la case correspondante) :			
Monte naturell	e: En main 🗆 En liberté 🗆		
Insémination a	artificielle : Immédiat \square Réfrigéré sur place \square Réfrigéré transporté \square Congelé \square]	
■ En cas d'insémination, Centre de mise en place ou inséminateur* :			
	Nom du centre ou de l'inséminateur Commune Pays		
■ En cas de TRANSPLANTATION EMBRYONNAIRE, établir une déclaration de saillie par PORTEUSE :			
Nom de la PORTEUSE (race) : N°SIRE:			

* Ne pas utiliser ce formulaire si saillie réalisée en France (en cas de semence importée mise en place en France, renseignez-vous auprès du SIRE pour l'obtention de cartes de saillie).

Adressez simultanément au SIRE les 2 pages complétées dans les 15 jours suivant la naissance SIRE – BP3 19231 ARNAC POMPADOUR CEDEX

Un accusé de réception vous sera envoyé par le SIRE par courrier ou par mail dès l'enregistrement de la saillie (adresse mail du lieu d'élevage à indiquer)

IMPORTANT:

La jument doit être identifiée, pucée et enregistrée au SIRE : **N° SIRE à indiquer impérativement** sur le formulaire. Ne pas oublier de stipuler le pays de saillie.

Joindre impérativement :

- l'ORIGINAL du certificat de saillie étranger
- la photocopie du certificat d'origine de l'étalon
- **le règlement** correspondant aux frais d'établissement du document d'identification. Consultez les tarifs sur www.ifce.fr

CONSERVEZ UNE COPIE DE CE DOCUMENT AINSI QU'UNE COPIE DU CERTIFICAT DE SAILLIE :

à présenter à l'identificateur lors du relevé de signalement.

DECLARATION DE NAISSANCE 2016

A effectuer dans les 15 jours – le non respect du délai engendrera un tarif majoré

Le règlement (UE) 2015-262 relatif à l'identification des équidés prévoit l'exclusion définitive de la consommation humaine des équidés dont le document d'identification n'est pas émis dans les 12 mois suivant leur naissance.

Les 2 pages de ce document sont à envoyer simultanément au S.I.R.E. – BP3 – 19231 Arnac Pompadour Cedex accompagné d'un chèque correspondant aux frais d'établissement du document. Pour en savoir plus sur le choix de l'éleveur, les démarches, les tarifs, consultez le site internet www.ifce.fr. Conformément aux dispositions de l'annexe II de l'arrêté du 2 avril 2008, les modalités de gestion de la monte sont fixées par le cahier des charges établi par l'Ifce qui précise que tout contrôle de filiation ou typage ADN est à la charge du propriétaire de l'animal. Celui-ci est consultable sur le site www.ifce.fr.

Choix à effectuer			
Niveau d'identification : ☐ Course (obligatoire pour les PS, AQPS, TF)			
☐ Sport / loisir (pour tous les autres)			
La jument :a pouliné le :	2 0 1 6		
Produit de sexe : Jumeau de sexe :	Robe :		
LIEU DE POULINAGE : Commune :Code Postal :			
CONDITIONS DE POULINAGE : ☐ facile difficile <u>sans</u> intervention vétérinaire : ☐ excès volume poulain ☐ position poulain			
difficile <u>avec</u> intervention vétérinaire : □ excès volume poulain □ position poulain LIEU D'ELEVAGE : lieu ou est stationnée la jument pour le relevé de signalement du poulain			
☐ Monsieur ☐ Madame ou ☐ statut juridique : ☐ ☐ ☐	(EARL, SARL, GAEC, etc)		
Nom de la personne ou raison sociale de la société			
Prénom usuel ou complément de raison sociale			
Adresse (rue, avenue, lieu-dit)			
Code postal Commune et pays			
	Téléphone		
Mail (envoi de l'accusé de réception, voir instructions au recto)	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
DECLARATION DU NAISSEUR : Propriétaire(s) de la jument le jour du poulinage (ou personne propriétaire par convention) ; le naisseur signataire s'engage à avoir été mandaté par tous les autres par la la (a) future (a) par miétaire (a) par défaut du paulaire. Si autre par miété de la la la contraction (b) par miétaire (a) par défaut du paulaire. Si autre par miété de la la la contraction (c) par miétaire (a) par défaut du paulaire. Si autre par miété de la la la contraction (c) par miétaire (c)	co-naisseurs. Le(s) naisseur(s)		
est(sont) le(s) futur(s) propriétaire(s) par défaut du poulain. Si cette propriété doit être modifiée, joindre un courrier (procédure payante). JE SOUSSIGNE(E): Monsieur Madame Ou statut juridique :			
Date de naissance (jj/mm/aaaa):			
Nom de la personne ou statut et raison sociale de la société			
Prénom usuel ou complément de raison sociale Nom de naissance si différent du nom usuel			
Adresse (rue, avenue, lieu-dit)			
Code postal Commune et pays			
DECLARE SUR L'HONNEUR : Mail Téléphone Téléphone Téléphone			
DECLARE SUR L'HONNEUR :			
Avoir pour co-naisseurs (rayer de façon visible les mentions inutiles et les zones non utilisées)	Pour %		
■ M., Mme : Adresse	1		
■ M., Mme :	<u> </u>		
Adresse			
■ M., Mme :			
Adresse			
PROPOSE LES TROIS NOMS SUIVANTS POUR LE PRODUIT (SAUF TROTTEURS FRANÇAIS)			
Pour les Trotteurs français, adresser une demande de nom au Cheval Français sur pro.letrot.com (si impossibilité par c 75008 Paris Cedex)	Certifié exact		
	A :		
	Le :		
3	Signature du naisseur principal		
21 CARACTERES MAXIMUM. 18 SEULEMENT pour les Pur-Sang, AQPS et AA. Attention : un intervalle vaut un caractère. Ne pas utiliser pour des produits PS, AQPS, AA 2			